

La **CCIG** et la Fongit annoncent un partenariat inédit

Communiqué, 28 janvier 2022, 11h46

4-5 minutes

La **CCIG** et la Fongit annoncent un partenariat inédit en faveur de l'accélération des processus d'innovation de l'économie au service du développement durable avec pour objectif de renforcer l'attractivité et la compétitivité de Genève.

La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (**CCIG**) et la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (Fongit) partagent la même ambition pour l'écosystème genevois : un tissu économique diversifié, durable et innovant, constitué d'entreprises se développant de manière pérenne et créant de la valeur ajoutée pour le canton, mesurée en termes d'emplois. Le nouveau partenariat conclu entre la Fongit et la **CCIG** incarne cette communauté de vue. La **CCIG** s'engage à participer financièrement et stratégiquement au Fonds pour l'innovation de la Fongit (FIF).

Concrètement, la **CCIG** contribuera au FIF à hauteur de 150'000 francs sur une période de trois ans, à raison de

50'000 francs par an. Elle s'associera à la promotion de ce fonds, notamment en fédérant d'autres contributeurs représentatifs du milieu économique genevois. Elle animera en outre le «Club de la Chambre» constitué de membres et/ou partenaires de la CCIG, choisis par celle-ci, et inclura en priorité les parties prenantes qui ont déjà contribué au FIF. Le Club de la Chambre a ainsi pour vocation de devenir une plateforme qui aidera à assurer le suivi et le succès de projets en offrant à ses parties prenantes sélectionnées des opportunités uniques de coinvestissements dans des start-up de haute qualité sélectionnées par le FIF.

Lancé en 2021 grâce à l'impulsion de l'État de Genève, le FIF a déjà soutenu 11 start-up ces derniers douze mois, montrant qu'il s'agit d'un instrument indispensable qui comble le manque de financement des start-up à ce stade dans le canton de Genève.

Pour Gilles Rufenacht, président de la CCIG, qui rejoindra le comité de sélection du fonds, «ce partenariat stratégique entre une association privée et une entité soutenue par l'Etat a pour objectif de soutenir l'attractivité et la santé économique de notre canton, particulièrement dans le domaine clé de l'innovation.»

Pour Fabienne Fischer, conseillère d'Etat en charge du département de l'économie et de l'emploi (DEE), «ce sont les entreprises qui sont le moteur de l'économie et le partenariat entre la CCIG et la Fongit permet de renforcer l'effort pour que les entreprises de demain – celles qui sont soutenues aujourd'hui – intègrent d'emblée dans leur

modèle d'affaires de hautes performances environnementales et sociales. Je suis ravie de voir de telles collaborations entre des acteurs différents pour le futur du Canton se concrétiser et j'encourage d'autres acteurs du secteur privé à s'y joindre.»

Pour Vincent Subilia, directeur général de la CCIG, «par son implication, la CCIG, institution privée dédiée à l'entrepreneuriat, contribue à donner un coup d'accélérateur au développement d'innovations technologiques au service des objectifs de développement durable. C'est aussi un moyen, pour la Chambre, d'être au cœur de l'économie de demain, comme elle l'est depuis 157 ans maintenant.»

«Ce partenariat avec la CCIG est une étape essentielle réalisée dans l'accomplissement de la mission inclusive du FIF, en tant que catalyseur d'impact social et économique du canton de Genève», commente Antonio Gambardella, directeur de la Fongit. «Comme on peut le constater dans d'autres cantons leader dans l'innovation, c'est une tâche que nous ne pouvons pas accomplir seuls, mais ensemble avec le soutien des acteurs publics – au premier rang desquels se trouve l'Etat de Genève – et des acteurs privés de référence du Canton.»